DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Arrondissement de Béziers
Canton de Saint-Pons-de-Thomières

MAIRIE

DE

PRADES-SUR-VERNAZOBRE

LISTE DES DELIBERATIONS

L'ordonnance 2021-1310 du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.
Depuis le 1er juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'organe délibérant qui sera affiché en mairie et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

SEANCE DU 3 JUILLET 2025

Numéro	Objet	Statut
2025-07/10	Convention 30 M d'amis	Approuvé
2025-07/11	Composition du conseil communautaire CCSH	Approuvé
2025-07/12	Convention participation couverture risque santé agents	Approuvé
2025-07/13	Augmentation Subvention Souvenir Français	Approuvé
2025-07/14	Tarifs location salle des associations	Approuvé

Prades-sur-Vernazobre, le 3 juillet 2025

Le Maire

MAIRIE DE PRADES-SUR-VERNAZOBRE
REPUBLIQUE FRANÇAISE
34 (Hérault)

Jean-Marie MILHAU

Mairie de Prades sur Vernazobre - Le Village – 1 Grand rue - 34360 Prades sur Vernazobre
Tel : 04.67.38.04.83 - courriel : mairie@prades34360.fr
Ouverture au public du mardi au vendredi de 9h00 à 11h45